



SAINT-ÉTIENNE la métropole

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 NOVEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00461

PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DES ECONOMIES SOLIDAIRES - JO 2024 - SUBVENTION 2021

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 19 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 59

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 63

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Martial FAUCHET

Membres titulaires absents excusés :

M. Kamel BOUCHOU, Mme Frédérique CHAVE, M. Philippe DENIS, M. Jérôme GABIAUD,
M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

Le 01 décembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20211125-D20210046110

DATE D'AFFICHAGE :01 décembre 2021

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 NOVEMBRE 2021

PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DES ECONOMIES SOLIDAIRES - JO 2024 - SUBVENTION 2021

Notre territoire métropolitain se caractérise par une forte présence de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), avec plus de 21 000 emplois locaux, soit 14 % de l'emploi total et même 20 % pour le seul secteur privé, et représente un poids de 35 % plus élevé que la moyenne nationale. Les entreprises de l'ESS sont sources d'innovation et pourvoyeuses de solutions locales en réponse aux besoins sociaux et aux évolutions sociétales que ce soit pour les habitants, les acteurs privés ou publics.

Saint-Étienne Métropole a engagé une politique publique volontariste dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), pour accompagner et professionnaliser les entreprises de l'ESS. Le principal enjeu est d'accélérer les créations d'emplois dans l'ESS et de pérenniser les entreprises de l'ESS à fort impact social. Afin de contribuer à cet objectif, Saint-Etienne Métropole souhaite accentuer les actions mises en œuvre concernant l'accès aux achats responsables et à la commande publique comme levier de croissance des entreprises de l'ESS.

Les retombées économiques générées par les JO Paris 2024 sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, «Terre de Jeux 2024», constituent une perspective unique, laissant entrevoir des opportunités pour les acteurs de l'ESS, contribuant ainsi à leur développement.

Filiale de l'association Les Canaux, l'Agence des Economies Solidaires appuie les entreprises à se structurer en filières et à se positionner sur les opportunités de marchés liées à leur secteur d'activité. L'Agence des Economies Solidaires prolonge l'action de la Plateforme ESS 2024, portée par Les Canaux, qui a développé une expertise pionnière afin de permettre aux entreprises de l'ESS de se positionner sur les marchés liés à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, estimés à 5 Md €.

L'Agence des Economies Solidaires accompagne les territoires « Terre de Jeux 2024 » dans la mise en œuvre d'actions dans l'objectif de favoriser l'accès à des marchés JO 2024 des acteurs économiques de l'ESS. L'Agence agit sur 3 leviers :

- Conseil aux acheteurs pour la mise en place d'une politique d'achat responsable,
- Accompagnement des entreprises pour maximiser l'impact et les retombées pour les acteurs,
- Structuration de filières afin de pérenniser des pratiques d'achat vertueuses.

Ces objectifs se traduisent par différentes actions : veille des marchés, sourcing des entreprises de l'ESS, analyse du potentiel économique par secteur et mesure d'impact des marchés, formation des acteurs économiques, mise en relation entre acteurs et aide à la constitution de groupements.

Le projet des Jeux doit être un levier pour travailler également sur les retombées économiques des autres grands événements sportifs accueillis sur le territoire stéphanois (Tour de France, Rugby France 2023...).

Ces actions se positionneront en parfaite complémentarité du Programme de Coopération de l'Economie Sociale et Solidaire (PROCESS) de Saint-Etienne Métropole, soit pour compléter la politique actuelle, soit pour amplifier l'impact de l'accompagnement existant.

Les conditions d'attribution de cette subvention sont régies par une convention de partenariat entre les deux parties.

L'Agence des Economies Solidaires interviendra prioritairement autour des sujets suivants:

- Présentation de la cartographie des achats 2022 à Saint-Etienne Métropole,
- Veille et diffusion ciblée des marchés; notamment à travers la plateforme ESS 2024,
- Sourcing / qualification des compétences des entreprises et opportunités de marchés par secteur – Cette action pourra s'appuyer sur la MIFE Loire Sud pour accompagner le sourcing,
- Appui à la montée en compétences sur la réponse aux marchés publics, en complémentarité de l'accompagnement de PROCESS sur ce sujet,
- Identification des débouchés et analyse des potentiels économiques pour les principales filières présentes sur le territoire,
- Contribution à la sensibilisation des acheteurs et des acteurs hors ESS intéressés par la démarche – en complémentarité des interventions de la CRESS AURA sur le territoire.

Saint-Etienne Métropole propose l'attribution d'une subvention de 20 000 € à l'Agence des Economies Solidaires afin qu'elle déploie son accompagnement sur le territoire de Saint-Etienne Métropole et qu'elle appuie la collectivité dans la mise en œuvre des actions qui concourent à la facilitation d'accès aux marchés liés aux événements majeurs sur le territoire, dont les JO Paris 2024, en faveur de nos entreprises de l'ESS.

Une seconde phase est prévue en 2022 afin de compléter ce partenariat. Il sera proposé aux instances délibératives de Saint-Etienne Métropole une enveloppe complémentaire pour la mise en place d'un marché de prestation avec des objectifs mesurables visant l'accompagnement à la constitution de consortiums et de structuration de l'offre filières, l'appui au développement commercial des entreprises de l'ESS et la mesure d'impact des marchés.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention d'un montant de 20 000 € à l'Agence des Economies Solidaires,**
- **approuve la convention entre Saint-Etienne Métropole et l'Agence des Economies Solidaires,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention,**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte SERV/65748/PROCE.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, loopy flourish above it.

Gaël PERDRIAU